



**COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025**

ETAIENT PRESENTS : Gérard BRODIN, Alain MANCEAU, Joëlle GENEST, Nicole BOURGOUIN, Robert BERNARD, Françoise HUBERT, Raphaël DENIS, Christelle CERISIER, Stéphane BOUVIER, Gérard BRIDIER, Florence RABINEAU,

ETAIT ABSENTE EXCUSEE : Antoine CHERPY, Mickaël DUPUIS, Isabelle HEURTEBIZE, Laura BETTON,

SECRETAIRE de SEANCE : M. Joëlle GENEST

Après lecture du compte-rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est abordé.

ORDRE du JOUR

- **CONVENTION A REGULARISER RELATIVE A L'AMENAGEMENT D'UN PLATEAU SURELEVE SUR LA RD5 ET AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE DE SIGNER LADITE CONVENTION**
- **CREATION NUMEROTATION VOIRIE LA GRANDE BRIERE ET CHEMIN DE LA DRAUMERIE**
- **TRANSFERT DE COMPETENCE DT/DICT POUR ECLAIRAGE PUBLIC A TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE**
- **VENTE PARCELLE LOT 4 AU PROFIT DE M. DELARUE ET MME BAUDOUX**
- **QUESTIONS DIVERSES**

2025-56 CONVENTION A REGULARISER RELATIVE A L'AMENAGEMENT D'UN PLATEAU SURELEVE SUR LA RD5 ET AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE DE SIGNER LADITE CONVENTION

Mr le Maire indique que les travaux d'aménagement du plateau surélevé Route de Châtillon-sur-Colmont dans l'emprise de la RD 5 arrive à terme, il convient d'établir une convention avec le Conseil Départemental de la Mayenne établissant les conditions d'entretien de gestion et de domanialité de l'aménagement
Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, VALIDE et AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2025-57 CREATION NUMEROTATION VOIRIE LA GRANDE BRIERE ET CHEMIN DE LA DRAUMERIE

Monsieur le Maire informe, suite à la validation d'arpentage créant des parcelles à bâtir cadastrées de WB 385 à WB 389 au lieudit La Grande Brière, de la nécessité de numéroter ces nouvelles parcelles et propose donc ce qui suit :

parcelle cadastrée WB 385 : 12 bis La Grande Brière

parcelle cadastrée WB 386 12 La Grande Brière

Par : La Mairie

https://www.saint-georges-buttavent.fr/documents_administratifs/44053



parcelle cadastrée WB 387 : 10 La Grande Brière
parcelle cadastrée WB 388 : 8 La Grande Brière
parcelle cadastrée WB 389 : 6 La Grande Brière

Il est également proposé de numéroté les parcelles WH 319 et 320 du Chemin de la Draumerie
parcelle WH 319 : 9B Chemin de la Draumerie
parcelle WH 320 : 9C Chemin de la Draumerie

Après avoir proposé aux membres du Conseil les projets de numérotation élaborés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de procéder à la numérotation des parcelles susdites,
- Décide de fournir gracieusement la plaque de numérotation à chaque propriété concernée,
- Indique que la pose de cette plaque ainsi que son entretien sont à la charge du destinataire de ladite plaque,
- Donne pouvoir à M. le Maire pour la mise en application de cette décision.

2025-58 TRANSFERT DE COMPETENCE DT/DICT POUR ECLAIRAGE PUBLIC A TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE

Mr Le Maire expose que :

Dans le cadre de ses statuts Territoire d'énergie Mayenne offre la possibilité aux communes de lui confier tout ou partie de la compétence relative à l'éclairage public.

Les modalités relatives au transfert de la compétence maintenance éclairage public exige de géo-référencer le réseau souterrain d'éclairage pour un coût de 4.000,00 €.

Le coût annuel du transfert de cette compétence de réponse au DT/DICT est de 0,06 €/mètre linéaire. Notre réseau comporte 2000 mètres de linéaire soit un coût annuel de 120,00 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, ACCEPTE de transférer à Territoire d'énergie Mayenne la compétence liée au géo-référencement des réseaux et des réponses aux DT-DICT

2025-59 BIS VENTE PARCELLE LOT 4 AU PROFIT DE M. DELARUE ET MME BAUDOUX

Monsieur Le Maire indique que M DELARUE et Mme BAUDOUX souhaite acquérir la percelle lot 4 de la résidence de la Forêt cadastrée WB 368 pour une surface de 520 m², 6 rue des écureuils pour y construire une maison individuelle. Considérant que les 13 parcelles constructibles à la Résidence de la Forêt sont vendues au prix de 29,90 € HT du m², le prix dudit terrain est donc de 18 657,60 € TTC.

L'acte authentique de vente sera rédigé par M. CADET Frédéric notaire à Mayenne et tous pouvoirs sont donnés à M. L e Maire pour signer le dit acte.

2025-60 QUESTIONS DIVERSES

1°) Le 4L trophy est un raid humanitaire destiné aux jeunes de 18 à 28 Ans . Ce rallye consiste à traverser le désert marocain en 4L au mois de février 2026. La Commune a été sollicitée par Mr Antoine ROUSSEAU, étudiant résidant à SAINT GEORGES BUTTAVENT pour un soutien soit financier, matériel ou logistique.

Le CONSEIL MUNICIPAL accepte de soutenir cette initiative par le don de fournitures (livres, cahier, crayons.....)

2°) Mr Le Maire informe que la commune doit faire face à de plus en plus d'incivilités quant aux dépôts sauvages des ordures ménagères. Les équipes techniques sont régulièrement monopolisées pour évacuer et nettoyer les sites pollués.

Il est proposé d'installer des caméras sur chaque site (beau-soleil, rue de guinefolle, rue de Oiseau, sur le site des déchets verts....) pour limiter ces incivilités et également sanctionner les contrevenants.

Pour se faire, il est également proposé d'instaurer des amendes forfaitaires en cas de non-respect des règles.

Le CONSEIL MUNICIPAL est favorable à l'installation de caméras de surveillance , il est demandé de se

Enseigner sur :

Publié le : 10/11/2025 13:24 (Europe/Paris)

Par : La Mairie

https://www.saint-georges-buttavent.fr/documents_administratifs/44053



- le coût de l'acquisition et la pose des caméras,
- sur la réglementation à mettre en place,

se rapprocher de la ville de Mayenne pour connaître leur pratique.

3°) Mr Le Maire indique que la date des prochaines élections municipales se rapproche, il faut établir un planning d'organisation comme les années précédentes. Il souhaite que les élus sortants puissent assurer la tenue du bureau de vote sur les mêmes horaires de planning que par le passé.

4°) Mr Le Maire a informé le conseil municipal que le CAUE avait présenté un projet d'aménagement de l'îlot du Centre bourg, il es proposé d'en faire une présentation lors d'un prochain conseil municipal.

5°) Il est également proposé que le Comité d'Animation et de spectacle vienne faire une présentation des SAINT GEORGES DE FRANCE lors d'un prochain conseil municipal.

6°) Il reste 4 terrains à vendre appartenant à la Sté REMI Constructions, le prix annoncé par le liquidateur judiciaire est de 35 €/M². Pour que la commune puisse éventuellement se positionner sur un rachat des terrains, il est demandé de rechercher à quel prix avait été acquis les précédents terrains.

7°) Une liaison piétonne entre le haut du bourg et le cimetière est en projet. Pour se faire, la commune doit acquérir une bande de terrain, un rendez-vous avec les riverains concernés sera programmé pour échanger sur le sujet. Le conseil municipal est d'accord pour faire avancer le projet.

8°) Hangar sur la nationale 12 : l'appenti sur le côté a été démonté, nous sommes dans l'attente d'un devis du couvreur pour découvrir la partie ardoise. Un message sur INTRAMUROS sera déposé pour proposer de donner le hangar (à démonter par le preneur) qui pourra se faire une fois que le compteur électrique aura été déplacé.

Le projet de construction d'un immeuble mixte commerce/habitation est à l'étude, un dentiste et un boulanger semblent intéressés pour s'y installer. Une ébauche sera proposée par le CAUE pour permettre ensuite de contacter et choisir un architecte et démarrer le projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h03mn

FEUILLET de CLÔTURE - SEANCE du 10/09/2025

ORDRE du JOUR

- | | |
|----------------|---|
| 2025-56 | CONVENTION A REGULARISER RELATIVE A L'AMENAGEMENT D'UN PLATEAU SURELEVE SUR LA RD5 ET AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE DE SIGNER LADITE CONVENTION |
| 2025-57 | CREATION NUMEROTATION VOIRIE LA GRANDE BRIERE ET CHEMIN DE LA DRAUMERIE |
| 2025-58 | TRANSFERT DE COMPETENCE DT/DICT POUR ECLAIRAGE PUBLIC A TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE |
| 2025-59
BIS | VENTE PARCELLE LOT 4 AU PROFIT DE M. DELARUE ET MME BAUDOUX |
| 2025-60 | QUESTIONS DIVERSES |



Publié le : 10/11/2025 13:24 (Europe/Paris)

Par : La Mairie

https://www.saint-georges-buttavent.fr/documents_administratifs/44053